

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 mars 2017

Présents : P. Berton, D. Chauveau, P. Gaillard, N. Marot, E. Martin, P. Merceron, D. Merzeraud, M. Percept, G. Roy, Ch. Verguin.

Excusée : A. Richez

Représentés : V Baumard, A. Broussaud, F. Viaud.

Secrétaire de séance : M. Percept.

Approbation du PV des séances du 19 octobre et du 21 décembre 2016 : à l'unanimité

Délibération « création d'un poste d'adjoint technique territorial » :

En attente de l'élaboration de l'arrêté pour reprise de service établi par le Centre de Gestion il est décidé en accord avec l'intéressé de renouveler son CDD pour une durée de 6 mois. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération « demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac pour l'aménagement du Chemin des Gabariers » :

L'autorisation est donnée au maire de faire la demande pour un tiers des devis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération « location local multiple rural » :

L'autorisation est donnée au maire de se rapprocher d'Adeline Robert pour qu'elle utilise la seconde partie du multiple rural comme hall d'exposition de ses créations sous la dénomination « l'Atelier du Sablier », moyennant un loyer de 30€ mensuels sachant que ce local n'a ni l'eau ni l'électricité. Cette nouvelle activité peut occasionner des visites supplémentaires dans notre bourg. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération « indemnité du maire et des adjoints » :

A la demande du Trésor Public, suite au changement d'indice, l'autorisation est donnée au maire de refaire la délibération nécessaire en indiquant « l'indice brut terminal de la fonction publique » sans plus mentionner un quelconque taux, ce qui évitera toute nouvelle délibération à chaque changement d'indice.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération « remplacement de l'adjoint J.-J. Gaillard » :

Suite à sa récente nomination comme vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac, le maire expose qu'il a besoin de remplacer le poste de 3^{ème} adjoint devenu vacant depuis le départ de Jean-Jacques Gaillard, car il a besoin d'une personne disponible et compétente sur qui se reposer quand c'est nécessaire. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Il annonce que Monique Percept, devenue disponible après le récent évènement survenu dans sa famille, a fait acte de candidature et il demande si quelqu'un d'autre souhaite se porter également candidat. Personne ne le souhaite et Monique Percept, partie prenante, se retire pour laisser le conseil délibérer et voter.

Il ressort qu'elle est élue 3^{ème} adjointe à l'unanimité des votants.

Questions diverses :

▪ Orientation Budget 2017 :

En préparation de ce budget, nous convenons de nous réunir préalablement, pour ceux qui le souhaitent, le samedi 11 mars à 9 heures, pour analyser les demandes de subvention des diverses Associations. D'autre part, Didier Merzeraud nous commente les différents devis reçus pour les réparations à envisager sur les matériels de la cuisine de la salle des fêtes, pour les différents travaux de voirie...en vue d'intégrer ou non ces futures dépenses dans le prochain budget.

▪ Fin des travaux du bourg et demande de solde des subventions :

Les travaux étant terminées, on peut maintenant envoyer aux divers intervenants les demandes de solde des subventions dès que les dernières factures seront payées. L'autorisation est donnée au maire pour effectuer ces demandes.

▪ Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles (les 23 avril et 7 mai) :

Le maire fait circuler un tableau pour que chacun s'inscrive selon sa disponibilité pour ces 2 dates.

Date du prochain conseil le mercredi 12 avril 2017 à 18h30